



Comment préparer sa retraite en épargnant responsable ?

 20/08/2020

De nombreuses études annoncent que le réchauffement climatique sera effectif d'ici 2050 (voir par exemple [le rapport du sénat](#) de mai 2019 « Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 : urgence déclarée »). Les changements environnementaux devraient donc se produire de notre vivant. D'où l'intérêt, pour la retraite mais aussi pour les générations futures, de garder une planète la plus préservée possible. Ces enjeux nous poussent à être plus attentifs à nos modes de vie, et de consommation. Et cela vaut aussi pour l'épargne.

En 2019, une [étude](#) menée par le cabinet Deloitte révèle que pour 56 % des épargnants, la protection de l'environnement est un thème prioritaire. Ils sont d'ailleurs 57% à souhaiter que le développement durable soit obligatoirement inclus dans les produits d'épargne. Nul doute que la crise sanitaire liée au Covid-19 a renforcé cette prise de conscience.

D'autant que les assureurs, avec les encours qui leur sont confiés (environ 1 800 milliards d'euros sur les contrats d'assurance vie fin 2019 en France), peuvent être de réels acteurs en la matière. En effet, de nombreux observateurs ont pointé du doigt le fait que la transition énergétique ne se fera pas sans une réorientation des ressources financières. Il s'agit donc de rediriger l'épargne des Français vers des projets et des entreprises s'inscrivant dans une démarche de développement durable. C'est pourquoi, des supports dits verts ou responsables se développent.

Mais concrètement, comment intégrer le développement durable dans votre épargne retraite ? Est-il possible de concilier rentabilité et investissements responsables ? Tâchons de répondre à ces questions.

Pourquoi préparer votre retraite avec la finance verte ?

Allongement de la durée de vie, réformes successives, ... autant de raisons qui vous poussent à préparer votre retraite, et à vous constituer un capital pour compléter vos revenus le moment venu.

Par définition, votre épargne retraite est gérée avec une vision long terme. Cette vision est donc compatible avec les principes du développement durable : répondre aux besoins présents des hommes sans compromettre ceux des générations futures.

De plus en plus, les contrats proposent des supports d'investissements dits verts ou responsables qui vous permettent de donner plus de sens à votre épargne. Dans cette approche, des critères dits extra financiers sont pris en compte dans les choix de placements. Il peut s'agir de la gouvernance de l'entreprise (transparence dans la nomination et rémunération des dirigeants, ...), de son action dans le domaine environnemental (réduction des déchets, ...) ou social (égalité salariale, ...). Il peut également s'agir d'effectuer un placement en raison du domaine d'activité concerné (énergies renouvelables, actions sociales, ...), ou alors d'exclure tout investissement dans les secteurs polluants tel que le secteur du charbon thermique.

En choisissant des supports dits verts ou responsables pour préparer votre retraite, vous conciliez ainsi rentabilité et engagement dans le développement durable.

Pour en savoir plus sur la finance verte, vous pouvez consulter notre article sur le sujet en cliquant [ici](#).

[Comment investir dans la finance verte pour préparer sa retraite ?](#)

Tous les contrats d'épargne ([assurance vie](#), [contrats d'épargne retraite](#), [PEA](#), ...) peuvent et/ou doivent proposer des investissements responsables.

Afin d'en favoriser le développement, le législateur a pris des dispositions dans la récente [loi PACTE](#). Il y oblige par exemple les assureurs à proposer au moins une unité de compte (« UC ») ISR, ou labellisée Greenfin ou solidaire dans tous les contrats libellés en unités de compte. A partir du 1^{er} janvier 2022, l'obligation s'étend à au moins 2 unités de compte présentant les caractéristiques ISR, un label Greenfin ou un label solidaire. Et pour vous permettre d'y voir un peu plus clair, les assureurs devront indiquer, en amont de toute souscription, le pourcentage d'UC labélisées dans le contrat à partir du 1^{er} janvier 2022. Ils devront également ajouter, dans leur information annuelle, la politique d'intégration des impacts environnementaux et sociaux dans la gestion de leur fonds en euros proposé dans le contrat, en plus du montant investi dans des fonds labellisés.

Concrètement, si votre contrat propose des unités de compte, vous avez obligatoirement accès à au moins un support ISR aujourd'hui, et bientôt votre choix pourra s'étendre à d'autres labels. Aussi, vous pouvez préparer votre retraite, ou épargner pour réaliser des projets divers (voyage, achat immobilier, succession, ...) tout en investissant dans le développement durable.

Dans tous les cas, l'offre dépend de votre assureur, et des options de placements de votre contrat. Avant de souscrire, vous pouvez demander cette information à votre assureur. Mais vous n'avez aucune obligation de choisir un fonds ISR ou labellisé.

Dans tous les cas, le choix de vos placements doit être compatible avec votre profil d'investissement (vos objectifs à court, moyen, long terme, votre profil de risque, ...). Parlez-en à votre conseiller habituel.

Les investissements socialement responsables sont-ils plus risqués ou moins performants ?

Investir dans l'économie durable n'est pas incompatible avec la recherche de performance. En réalité, les supports ISR ne sont pas moins rentables que d'autres actifs. A niveau de risque équivalent (action, obligation, ...), leur performance est comparable à celle d'un produit classique.

De même pour les risques : les fonds ISR ne sont pas plus, ou moins risqués que les autres placements. Le rendement est fonction des marchés financiers, comme pour n'importe quel autre support d'investissement.

Il est parfois avancé que les fonds ISR sont moins risqués que les supports classiques. Les entreprises et projets soutenus étant sensibles à des notions de développement durable, ils s'inscrivent dans le long terme. Leur vigilance accrue sur la gouvernance par exemple, devrait limiter les risques de corruption, qui pourraient porter préjudice à l'entreprise et donc à sa performance sur les marchés. Ces fonds seraient de même plus attentifs à ne pas s'engager sur des projets incompatibles avec une démarche de durabilité, évitant ainsi de faire courir un risque à l'entreprise sur le moyen ou long terme. Si cette logique se comprend très bien, elle n'a pas été prouvée.

Il n'existe pas d'avantage fiscal particulier à choisir un support ISR, ni de surcoût de gestion. En somme, le fonds responsable est traité comme tous les [autres supports financiers](#) actions, obligations, ... Il fonctionne comme n'importe quel autre placement, à la différence qu'il s'inscrit dans une démarche responsable, plus globale que la simple performance financière.

Vous pouvez également écouter notre podcast avec Marielle Desnier, responsable des investissements ISR des valeurs mobilières et des investissements en actions chez BNP Paribas Cardif qui nous éclaire sur comment épargner responsable avec la finance verte.



Vous pouvez retrouver la retranscription de ce podcast dans l'article «[Podcast #6 : Epargner responsable avec la finance verte](#) ».

Retrouvez l'intégralité des [podcasts pour comprendre l'épargne retraite](#)